



Communiqué de presse - Précisions sur le démarrage de l'exploitation du Site de Pointe d'Armor

08 septembre 2016 - 15h27



Suite à la décision du Tribunal Administratif de Rennes et conformément aux autorisations délivrées, la Compagnie Armoricaine de Navigation a démarré l'exploitation du site de Pointe d'Armor le 7 septembre à 4h du matin, suivie d'une seconde sortie le 8 septembre. Ces deux premières extractions ont été réalisées notamment pour valider les premiers aménagements techniques du navire. Pour des raisons d'organisation générale du fonctionnement du navire et des dépôts, ces deux extractions ont été programmées de nuit, en toute sécurité.

Sur zone, le navire progresse à petite allure pour s'assurer de l'absence d'autres bateaux ou d'engins de pêche dans le périmètre autorisé et procède ensuite aux opérations d'extraction.

Aucune nouvelle extraction n'est programmée dans les prochains jours.

La sécurité des marins, du navire et des sites industriels est une priorité. La CAN déplore l'intrusion sur le site et les bureaux de Pontrieux, ce jour, par une trentaine de personnes. L'intervention de la gendarmerie a été sollicitée afin de sécuriser le site. Les personnels sur place sont très choqués.